



Service ÉTAT CIVIL / ÉLECTIONS  
12 rue de l'Hôtel de Ville  
38080 L'ISLE D'ABEAU  
Tél. : 04 74 18 20 00  
Fax : 04 74 18 20 13

# GARDER LES BONS PAPIERS

## ARGENT :

Talons chèques et relevés bancaires	10 ans
Contrats de prêts à la consommation	2 ans
Contrats de prêts immobiliers	10 ans
Reconnaisances de dettes	30 ans

## ASSURANCES :

Quittances ou avis d'échéance	2 ans
Résiliation contrat (lettre AR)	30 ans
Dossiers sinistres	10 ans
Contrats autos et habitation	10 ans

## CONSOMMATION :

Factures de téléphone	1 an
Factures d'eau	2 ans
Factures EDF/GDF	5 ans
Factures de travaux :	
Commerçant	10 ans
Artisan	30 ans

## FAMILLE :

Extraits actes de naissance, mariage, décès :	
en fonction du destinataire	
Justificatif de paiement pension alimentaire	5 ans
Bordereaux versement prestat. familiales	2 ans

Les autres documents (contrats de mariage, livrets de famille, bulletins de salaire, ... sont à garder à vie.

## IMPOTS :

Impôts sur le revenu	4 ans
Impôts locaux	1 an
Redevance télévision	3 ans

## LOGEMENT :

Contrat de location	5 ans*
Quittance de loyer, état des lieux,	
Justificatifs paiement charges	5 ans*

*\*après son expiration*